

La plateforme d'information géographique est un outil informatique permettant d'accéder rapidement à l'information recherchée à partir de cartes, auxquelles sont associées des informations rédigées.

La plateforme du CRPF est en libre accès pour les propriétaires forestiers, mais également pour tout utilisateur (particulier ou professionnel). Elle est destinée à apporter les informations sur un ou des zonages (réglementaires ou non) concernant un bois ou une forêt. L'objectif est de permettre une meilleure prise en compte de leurs implications dans la gestion des espaces forestiers, à l'échelle du territoire régional. **Accéder à la cartographie**

En complémentarité, le CRPF des Pays de la Loire propose des fiches d'information pour les zonages relevant des domaines de la biodiversité et du paysage. Ces fiches, rédigées en lien avec les autorités compétentes, présentent chaque zonage et sa réglementation. Elles proposent ensuite des recommandations de gestion à appliquer à la forêt pour favoriser le maintien ou l'amélioration de la qualité des paysages et de la biodiversité des espaces boisés. Les contenus sont téléchargeables directement sur la plateforme d'information cartographique via une requête sur les espaces concernés par un ou plusieurs zonages.

[view:paysage_biodiversite]